

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 09.14

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NMISSA Med

Date de naissance : 01.06.1974

Adresse : Hay Roulay Abdellah Rue 189 N° 8 Aïn Chok Casablanca

Tél. : 05 29 84 44 85

Total des frais engagés : 2115 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 28/02/2021

Nom et prénom du malade : Aïcha Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

lombalgie et céphalée

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 22/03/2024

Signature de l'adhérent(e) :

#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/02/2015		-	1800	
01/03/2015		-	0	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
MAIE KHOULOUD Mina	24/12/24	315,00
TE : 05 24 50 32 33 in Chock Rue 48 N° 22 Casablanca	21/12/24	180,00

## ΑΓΓΙΟΥΙ Μικρα.

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et des Radiologues	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Ain Chock Casablanca	28 FEV 2024	Rs. 160 + Cr. 1	160.00
LABO DENTAL	28 FEV 2024	Rs. 160 + Cr. 1	160.00
Dr BERRADA FK	28 FEV 2024	Rs. 160 + Cr. 1	160.00
05 22 38 40 50	28 FEV 2024	Rs. 160 + Cr. 1	160.00
05 22 28 14 82	28 FEV 2024	Rs. 160 + Cr. 1	160.00

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

## **[Création, remont, adjonction]**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION



Médecine Générale

[Femme , Homme et enfants]

Diplôme d'echographie générale de la

Faculté de médecine de Casablanca

Suivi de la grossesse

Electrocardiogramme



Le code INPE : 091177907



الطب العام  
(نساء، رجال وأطفال)  
دبلوم الشخص بالصدى  
كلية الطب بالدار البيضاء  
متاححة العمل  
تخطيط القلب  
الدار البيضاء في :

01/03/2022

PPV: 60DH00  
PER: 12/25  
LOT: M4284

60m  
xx3

1

Gep  
OnGle  
s  
s  
s  
s

149  
- 3m

PPV: 60DH00  
PER: 08/25  
LOT: M745

180,9  
6

INPE: 092036714

PHARMACIE KHOULoud  
ATTIOU Min, Hay Yasmina 4 Rue N° 21  
Angle Rue 48 N° 21  
Ain Chock - Casablanca  
Tél: 05 22 50 22 66  
Fax: 05 22 50 22 66

PHARMACIE KHOULoud  
ATTIOU Min, Hay Yasmina 4 Rue N° 21  
Angle Rue 48 N° 21  
Ain Chock - Casablanca  
Tél: 05 22 50 22 06  
Fax: 05 22 50 22 06

PPV: 60DH00  
PER: 12/25  
LOT: M4284

ياسمينة 1 شارع أمكالة رقم 58 فوق صيدلية الأسرة (قرب الإذاعة) عين الشق - الدار البيضاء

Yasmina 1 Bd, Amgala N° 58 au dessus de la pharmacie OSRA (Prés Studio Ain chock ) - Casablanca

Tél : 05 22 21 26 27 - الهاتف : 001804547000040 - ICE

الرجو إحترام وصفة طبيبك

Cabinet Médical Dr Siham Hanana

Médecine Générale

[Femme , Homme et enfants]

Diplôme d'echographie générale de la  
Faculté de médecine de Casablanca

Suivi de la grossesse

Electrocardiogramme



عيادة الدكتورة سهام حنانة

الطب العام

(نساء، رجال وأطفال)

دبلوم الفحص بالصدى

كلية الطب بالدار البيضاء

متابعة الحمل

تخطيط القلب

الدار البيضاء في

Casablanca, le :

24/02/2024

Le code INPE : 091177907

Youssef Aida

1 | Gât - Gpp

2 | Hépatogastro



الرجو احترام وصفة طبيبك

ياسمينة 1 شارع أمكالة رقم 58 فوق صيدلية الأسرة (قرب الإذاعة) عين الشق - الدار البيضاء

Yasmina 1 Bd, Amgala N° 58 au dessus de la pharmacie OSRA (Prés Studio Ain chock) - Casablanca



مختبر التحاليلات الطبية  
مستوصف جميلة (4)

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES  
DISPENSAIRE JAMILA "4"

110, Rue El Bachir Belhoccine (Ex 89), Jamila 4  
Cité Djemâa en face Cimetière Sbata  
Derrière terrain "Ba Mohammed" - Casablanca  
Tél : 05 22 29 14 60/05 22 38 40 50  
ICE: 001677978000093  
INPE: 93000222  
IF : 49305890

**BERRADA FATHI Khalid**  
Docteur en Pharmacie-Biologiste

Facture N° : 2253/2024

Date : 28/02/2024

Analyses Médicales effectuées Le 28/02/2024

Prescription Du Docteur HANANA SIHAM

Pour YOUSSEF AIDA EP NMISSA

Réf : 1NBS10826



**Bilan :**

GLY GLYPP HBA1C

**Cotation : B 160 + Prelevement**

**Montant Net : 160 Dhs**

GLY 30

GLYPP 30

HBA1C 100





# مختبر التحاليل الطبية مستوصف جميلة (4)

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES  
DISPENSAIRE JAMILA "4"

110 , Rue El Bachir Belhoucine (Ex89), Jamila 4  
Cité Djemâa en face Cimetière Sebata  
Derrière terrain "Ba Mohammed" - Casablanca  
Tél. : 05 22 29 14 60 / 05 22 38 40 50

ICE : 001677978000093  
INPE : 93000222

## Dr. BERRADA Fathi Khalid

Docteur en Pharmacie-Biologiste

Ex attaché des hôpitaux de France

Ancien Pharmacien chef du 3<sup>e</sup> Hôpital militaire de LAÂYOUNE

Diplômé des Facultés de BESANÇON et NANCY - FRANCE

Nom : Mme YOUSSEF

Prénom : AIDA EP NMissa

Dossier : 1HA4492 28/02/2024

Medecin : Dr. HANANA SIHAM



## BIOCHIMIE

Analyse	Resultat	Normes	Antécédents
Glycémie (à jeun) .....	1.24	g/l	(0.8-1.1)
Glycémie post-prandiale.....	2.02	g/l	<1.35
Hémoglobine glycosylée..... ( Technique HPLC )	8.0	%	(4-6)



LA-30 FISPENSAIR J4  
 2024/02/28 10:44  
 2024 CORPORATION VOL. 20  
 0008 TB 0001 - 08  
 TA (M) = 1.1706X + 0.3083  
 J1 945 32/28

NAME	%	TIME	AREA
TF	0.0	0.00	0.00
A1A	0.4	0.27	6.55
A1B	0.7	0.35	
	0.5	0.48	10.81
A1C	2.4	0.57	7.67
SA1C	8.0	0.71	34.46
AC	89.4	1.06	95.73
TOTAL			1305.39
			1480.61

HbA1c 8.0%  
 HbA1 6.4 mmol/mol

HbA1 9.2% HbF 0.5%  
 15%